



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2017 A 19h30.

Affiché le 05 juillet 2017

compte rendu 3

Présents : CHARPENET Loïc, ARSAC Véronique, THIVOLLE Michel, BOURDOIS Flavien, CAMPELLO Régina, CROZIER Lionel, THIBAUD Daniel. LOOPUYT Christine

Absents excusés : MALECOT Olivier. DUMONT Pascale.

Secrétaire : ARSAC Véronique.

Le Maire ouvre la séance en demandant au conseil municipal de désigner le secrétaire de séance :
ARSAC Véronique, unanimité pour.

SYPP : présentation du rapport annuel d'activité 2016

Par Michel THIVOLLE. Le rapport est consultable en mairie pendant 1 mois et sur le site internet :
<http://www.sypp.fr/wp-content/uploads/2017/04/RAPPORTactivite2016.pdf>

CDD pour l'école - Renouvellement des contrats pour l'école

- Animation (cantine scolaire) : 3 h hebdomadaires annualisées
- Entretien des locaux : 4 heures hebdomadaires annualisées

8 voix pour.

Dématérialisation des titres

La dématérialisation avec le Trésor Public se poursuit. Au 1^{er} septembre, aucun chèque ne pourra plus transiter par la Mairie. Cette mise en place est valable pour la cantine ainsi que pour la salle des fêtes. Les débiteurs recevront une facture après saisie des éléments par la Mairie. Le règlement se fera directement au service recouvrement.

8 voix pour.

Dématérialisation des actes avec la Préfecture

L'objectif est de dématérialiser tous les actes soumis au contrôle de légalité (délibérations, budgets, urbanisme...). L'Agglo propose gratuitement la plateforme S²low qui permet : la transmission des actes, les convocations, les courriers électroniques avec preuve d'envoi et de réception.

Coût : 220 € HT pour 3 ans, formation comprise.

8 voix pour.

Actualisation du planning Ad'Ap (Agenda Accessibilité programmée)

Les établissements ouverts au public doivent être accessibles aux personnes handicapées.

A Puygiron sont concernés : la Mairie, la Mairie-Annexe, l'Ecole et la Salle des Fêtes. Ces établissements recevant du public (ERP) non conformes aux règles d'accessibilité sont tenus de s'inscrire à un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui permet d'engager les

travaux nécessaires dans un délai limité. Pour cela la municipalité doit actualiser les travaux déjà réalisés et déposer une nouvelle demande conforme à l'agenda.

8 voix pour.

Gestion des voies de la commune

La municipalité a décidé de normaliser la dénomination et la numérotation des voies afin de contribuer à la qualité de vie des habitants de Puygiron :

- accès facilité et plus rapide aux services d'urgence (secours, sécurité...)
- des livraisons plus rapides (réception de commandes par correspondances...)
- des relations facilitées avec les opérateurs des services (eau, électricité, téléphone...)
- un accès facilité des prestations à domicile (soin, plateau repas...)
- déplacement facilité au sein de la commune à des personnes extérieures.

8 voix pour.

Une réunion publique de présentation aura lieu à la salle des fêtes le vendredi 15 septembre à 20h00.

Décisions modificatives

Pour le sinistre Fuel CHALAMET : ouverture de crédits pour encaissement du remboursement des frais

- Compte 758 - Charges courantes : + 2 860 €
- Compte 615231 - Entretien Voirie : - 2 860 €.

8 voix pour.

Pour le matériel informatique : onduleur de la mairie et UC de l'école :

- Compte 023 Matériel de bureau informatique : + 183 € + 550 €
- Compte 022 Dépenses imprévues : - 183 € - 550 €.

8 voix pour.

Décisions modificatives

Pour la régularisation comptable à la demande du Trésor Public :

Virement de crédit

- Compte 023 (virement en investissement) – 2972 €
- Compte 022 (dépenses imprévues) + 2972 €.

Réduction

- Compte 001 (excédent investissement) – 300 €
- Compte 020 (dépenses imprévues) -300 €.

5 voix pour, 3 abstentions.

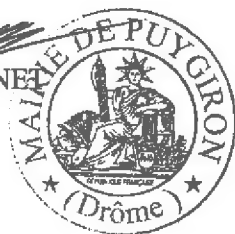
Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie au Maire.

Pour information : remboursement assurance du sinistre CHALAMET : 2 860 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Le Maire

Loïc CHARPENET



Le Secrétaire